

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1414

Artikel: Tessin : assurance maternité : rapides s.v.p. !

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

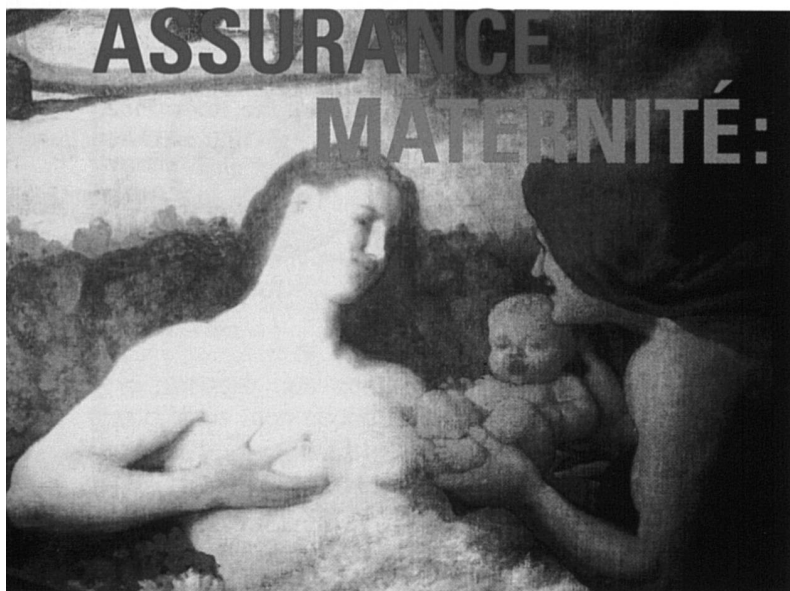
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Puvis de Chavannes, *le Travail*, tiré de *Mémoires des mères*, Ed. Nathan, 1991

RAPIDOS S.V.P.!

Ce fut une bien belle Journée nationale que celle du 29 novembre 1997. Du haut du rocher qui domine la ville de Bellinzone et toute la vallée du Ticino, des femmes ont clamé haut et fort qu'elles voulaient une assurance maternité tout de suite et pour toutes.

Cette journée nationale était organisée par le Forum des femmes tessinoises qui réunit des femmes de tous les partis, des syndicats, des associations et mouvements féminins avec le soutien de toutes les députées au Grand Conseil tessinois. Le but était de montrer la détermination des femmes tessinoises, toutes tendances confondues, à soutenir le projet de loi du Conseil fédéral. Les différentes composantes des mouvements de femmes tessinoises ont réussi, avant cette journée, à se mettre d'accord sur une plate-forme. Ce document présente l'interminable gestation de ce qui demeure une lacune scandaleuse du filet social helvétique. Il accuse: *les droits dont disposent les femmes à cet égard (promotion d'une efficace politique familiale) sont insuffisants et portent atteinte au principe de parité entre hommes et femmes.*

Maternité-maladie

En effet, le salaire des hommes remplissant leurs obligations militaires est compensé alors que ce n'est pas le cas pour les femmes en arrêt de travail pour cause d'accouchement (la loi sur le travail prévoit une interdiction de travail pendant les huit semaines qui suivent la naissance). Plate-forme: *Comme toutes les femmes européennes, nous avons contribué au bien-être du pays par notre travail à l'extérieur et à la maison. Mais à la différence des autres femmes européennes, qui ont obtenu la reconnais-*

sance de leur rôle social de mères, quoique avec des différences marquées selon les pays, en Suisse on continue à élever ses enfants dans l'inconfortable sujétion à l'hostilité larvée de nombreux employeurs. De plus, chez nous, la mentalité assimile encore la maternité à un problème de maladie et la cantonne à la sphère privée des femmes.

Le temps est maintenant venu pour l'assurance de devenir partie intégrante d'une politique familiale suisse, qui reste à inventer, concernant toutes les citoyennes et tous les citoyens. Nous demandons à la collectivité d'accueillir généreusement les générations futures, dans le respect de leurs droits fondamentaux, dont le premier est de recevoir des soins affectueux.

Arbres à éprouvettes

Plus de 150 femmes ont répondu à l'appel du Forum des femmes tessinoises et ont participé à la Journée nationale de soutien à l'assurance maternité. Des femmes de tous âges - d'Alicia née aux premières cerises de cette année aux pionnières qui luttent depuis bien longtemps pour la cause des femmes -, de toutes provenances politiques, confessionnelles, professionnelles et sociales se sont déplacées. Les débats ont eu lieu dans un château du moyen-âge, décoré pour l'occasion de multiples arbres à éprouvettes remplis de gerberas. La démocrate chrétienne Chiara Simoneschi-Cortesi, prési-

dente de la Commission fédérale de l'égalité, a ouvert les débats. Les femmes tessinoises se font les interprètes des femmes suisses pour exiger l'assurance maternité immédiatement et pour toutes. Un pays qui ne soutient pas les mères est un pays refermé sur lui-même et destiné à mourir.

Pepita Vera-Conforti, représentante de la Coordination des femmes de gauche, a relevé que l'exemple des femmes mériterait d'être suivi: dans un monde politique, notamment tessinois, où l'on n'est plus capable d'échanger des opinions politiques différentes sans recourir au lynchage ou à l'anathème: il faut - et c'est possible - recommencer à débattre pour aboutir à une recherche de solution.

52 ans de stérilité parlementaire

Après une présentation détaillée du projet de loi par une responsable de l'Office fédéral des assurances sociales, Maia Jaggi, de nombreuses associations ont apporté leur soutien à cette journée d'action: qui a rappelé les étapes de la lutte, qui a apprécié le signal positif donné par le Conseil fédéral, mais attend des signaux concrets et enfin qui admet qu'après 52 ans de stérilité parlementaire, c'est un premier pas vers la mise en œuvre du mandat constitutionnel.

Le ton était donné: agir, et rapidement. Plusieurs femmes ont relevé

que toutes les divergences n'étaient pas pour autant aplanies, mais *il est temps d'insister sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous sépare*. Une ancienne a noté que la solidarité de toutes les femmes était indispensable dans cette bagarre, pour ne pas échouer une fois encore.

L'arrivée de Ruth Dreifuss était très attendue. Avec sa cordialité habituelle, elle a souligné que ce projet ne constituait qu'un premier pas, qu'un strict minimum: *nous avons arraché de haute lutte ce qu'offre ce projet de loi, il nous faudra continuer de lutter pour réaliser ce minimum. Des cercles proches de l'économie le contestent. Un non à ce projet de loi sonnerait comme une gifle. Qui doit déterminer les besoins des femmes, sinon les femmes elles-mêmes?*

Pas un caprice

Mais notre conseillère fédérale garde l'espoir, celui de convaincre: il ne s'agit pas d'un caprice, il s'agit de répondre à un besoin réel: accueillir chaque enfant en débarrassant sa mère du souci matériel, tout au moins les premières semaines. Elle reconnaît que ce projet déçoit beaucoup de femmes, qu'il devrait être amélioré, développé. *Notre lutte a été nourrie d'amitié et est portée par une immense tendresse que nous avons envers nos enfants et tous les enfants de ce pays.*

Bien sûr certains problèmes n'ont pas été abordés, ou trop furtivement: on a peut-être passé un peu vite sur le problème du financement, précisant qu'il serait paritaire, à la manière de l'AVS. Bien sûr, certaines femmes sont déçues de l'aspect minimaliste de ce projet de loi: 14 semaines de congé maternité sont peut-être eurocompatibles, mais elles représentent la norme la moins sévère de l'Union européenne. Bien sûr, il y aura toujours des personnes qui invoqueront le coût de cette nouvelle assurance, les retombées sur le gouffre des finances publiques, sur les charges sociales des employeurs, mais finalement, il était important qu'un jour les femmes crient haut et fort leur volonté...

Maintenant, c'est à nous toutes de soutenir cette initiative: une pétition circule, elle sera remise à la session de printemps au président du Conseil des Etats qui décidera de son destin. Le printemps étant la saison des avalanches, faisons en sorte que ce soit une avalanche de signatures qui ensevelisse la chambre des cantons. J'espère que la Suisse romande, singulièrement absente de cette journée, saura faire preuve de son soutien.

Pour obtenir ces pétitions, pour prendre connaissance de la plateforme, consulter le site Internet du Forum des femmes tessinoises: www.castalia.ch/m-files, ou s'adres-

ser à Marilena Fontaine, consulente per la condizione femminile, Palazzo governativo, 6500 BELLINZONA, tél.: 091/804.43.08.

En bref: A la une du Journal de Genève et Gazette de Lausanne le 16 décembre 1997: Changement de cap chez les patrons romands, c'est oui à l'assurance maternité. La Fédération romande des syndicats patronaux soutient, en partie tout au moins, la dernière mouture du projet du Conseil fédéral. Et si le cri de ces dames du haut de leur rocher avait porté. On peut rêver, n'est-ce pas!

FONDATION PIERRE GIANADDA MARTIGNY



MUSÉE GALLO-ROMAIN
MUSÉE DE L'AUTOMOBILE
PARC DE SCULPTURES

**ICÔNES RUSSES
DE LA GALERIE TRETIKOV
MUSÉE NATIONAL
D'ART RUSSE MOSCOU**

18 novembre 1997 - 18 janvier 1998
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Renseignements: tél. (027) 722 39 78

BRÈVES

Grand chambardement pour le **droit du divorce au Conseil national**. Résultats après seize heures de débat sur trois jours: principe du divorce par consentement mutuel consacré, délai de séparation ramené à trois ans à l'issue duquel le divorce peut être demandé par un seul des conjoints, principe de l'autorité parentale conjointe accordé, l'enfant pourra être entendu, le versement d'une contribution d'entretien ne sera plus déterminée par la notion de faute mais par une série de critères qui incluent la durée du mariage, le niveau de

vie, le revenu et la prise en charge des enfants. Quant aux avoirs du deuxième pilier, ils seront partagés par moitié au moment du divorce pour les montants capitalisés durant la période du mariage, une amélioration sensible pour la femme divorcée. Le dossier devra encore repasser par le Conseil des Etats. (bma)

Berne

Un espace réservé aux jeunes femmes

Depuis le 13 septembre dernier, les jeunes Bernoises ont un lieu où elles peuvent se retrouver entre elles. Le *Punkt 12* a en effet ouvert ses portes après quatre années de travaux

de préparation dans le quartier du Breitenrain, facilement accessible par les transports publics et très accueillant.

C'est en automne 1989 déjà que les animatrices de la ville de Berne et de son agglomération ont décidé d'introduire, dans les activités destinées à la jeunesse, des animations réservées uniquement aux jeunes filles. A l'époque, selon leurs constatations réciproques, les programmes d'animation des groupes de jeunes qui plaçaient les besoins des filles sur le même plan que les besoins des garçons étaient encore rares. Autre observation: dans les centres de rencontres, les activités étaient et sont toujours

pour la plupart choisies et dominées par les garçons. N'ayant pas la possibilité d'y satisfaire leurs propres besoins, les filles s'adaptent ou alors renoncent purement et simplement à fréquenter les centres d'accueil. Il fallait donc remédier à cet état de fait et c'est ainsi qu'a germé l'idée de créer un centre de rencontre pour filles et jeunes femmes uniquement.

Pour Bea Glaser, membre du comité de *Punkt 12*, ce centre d'accueil n'est pas seulement un espace protégé, c'est aussi et surtout un lieu où les jeunes filles de 13 à 20 ans peuvent développer leurs qualités et leurs talents, approfondir leur réflexion sur leur propre nature